

**FORMATION : Harcèlement en entreprise : Prévenir le harcèlement et sensibiliser ses collaborateurs**

MAJ : 31/05/2023



ETAPES	LIBELLES
DUREE	La durée préconisée : 1 journée soit 7 heures / Un format de sensibilisation pour les salariés sur une durée de 4h est possible
LIEU ET ACCES	Siège social de Master Formation, 95 Avenue des Logissons, Immeuble Gamma, 13770 VENELLES
NOMBRE DE STAGIAIRES	Maximum 20
PRESENTATION DE LA FORMATION	L'harcèlement est une réalité dans le milieu professionnel qui peut avoir de nombreuses conséquences. Notamment, l'employeur est responsable de la sécurité de ces employés. Pour faire face à ces problématiques, une des solutions est de former et sensibiliser les collaborateurs de l'entreprise (DRH, Manager, mais également tous salariés) afin d'appréhender la qualification du harcèlement, parfois floue, de connaître la législation, d'anticiper et prévenir tous risques mais également de savoir réagir face à une situation d'harcèlement présumée.
VALIDATION	La validation se fera via une attestation de présence et une évaluation des acquis
METHODE D'EVALUATION	Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation et à la fin au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques.
FORMATEUR	AUBERT Catherine, formatrice et juriste, titulaire d'un Master 2 en Droit Contentieux, spécialisée en Droit Social
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identifier la législation sociale en matière de harcèlement</li> <li>* Déterminer son rôle et ses missions ainsi que celui des acteurs de l'entreprise</li> <li>* Détecter les conséquences juridiques</li> </ul>
PUBLIC	Directeurs et Responsables Ressources Humaines, RH, managers, recruteurs. Cette formation est aussi disponible sous forme de sensibilisation pour les collaborateurs, sur un format de 4h.
PRE-REQUIS	Aucun
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Nous privilégions une approche pédagogique par la pratique et l'interactivité entre les participants et l'organisateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation sur support papier et informatiques</li> <li>- Toutes une série d'exercices pratiques, d'analyse, cas concrets</li> <li>- Des retours d'expérience en utilisant les cas spécifiques rencontrés par l'organisateur</li> </ul> A l'issue de la formation, l'ensemble des points abordés sera remis aux participants via une fiche de formation dématérialisée, claire et précise reprenant l'intégralité des points techniques évoqués
MODULES	<b>Identifier la législation sociale en matière de harcèlement :</b> Définir les notions importantes Appliquer la législation sociale en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes <b>Déterminer son rôle et ses missions de référent ainsi que celui de ses interlocuteurs.</b> Discerner les situations à risques Prévenir les risques Accueillir le signalement d'un agissement sexiste ou d'un harcèlement sexuel présumé Intervenir pour accompagner l'auteur du signalement d'un agissement sexiste ou de harcèlement sexuel présumé <b>Détecter les conséquences juridiques</b> Examiner les procédures de droit d'alerte et de retrait ainsi que les recours contentieux Composer une phase amiable et contentieuse en matière de harcèlement sexuel
TARIF DE LA FORMATION	Devis sur mesure, nous consulter
DELAIS D'ACCES A LA FORMATION	Le délai d'accès à la formation est fixé à 5 jours avant la date de début prévu pour la session de formation.
ACCESSIBILITE	Si vous êtes en situation de handicap et/ou si votre situation nécessite des aménagements particuliers contactez-nous 
CONTACT MAIL	<a href="mailto:contact@master-formation.org">contact@master-formation.org</a>
CONTACT TELEPHONE	06 56 84 30 85

